

Création d'une AVAP : profiter de l'inauguration de la halle ?

A l'occasion de l'inauguration de la halle le Vendredi 19/09/2014, CGLV souhaite écrire un courrier pour demander la création d'une AVAP (Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) pour continuer sur cette dynamique positive de remise en valeur de la Bastide de Grenade.

La municipalité est à priori partante (accord oral uniquement), un accord formel est un prérequis à l'envoi de ce courrier et en attente auprès de Mr JL. Lacomme. Il est à noter que la création d'une ZPPAUP (ancien nom de l'AVAP) est présent dans la liste des actions de la Charte du Développement Durable.

Il est pertinent de contacter Mme C. Canale en charge de l'Agenda 21 à la CCSG pour connaître la volonté de l'intercommunalité sur ce domaine. Il est à noter que dans l'Agenda 21, une fiche action est éditée pour la mise en valeur du patrimoine sans parler de dispositifs particuliers à mettre en place et donc sans moyens (humain et/ou financier) associés.

La difficulté réside dans le financement nécessaire, de l'ordre de 30000 à 50000 €. En effet, il y a obligation de faire intervenir un bureau d'études, de faire des réunions publiques, de publier officiellement la création de l'AVAP etc...

L'état, qui demande la transformation des ZPPAUP en AVAP, finance au travers de la DRAC jusqu'à 50% de ces frais. En est-il de même pour une création ?

Une des différences entre AVAP et ZPPAUP est le côté participatif de la population et d'associations. CGLV se propose de participer au recensement du petit patrimoine, démarche déjà initiée lors des séances de photographies de fin juin (Cf. CR du mois de Juin). D'autres associations ont été contactées pour obtenir leur soutien : Office de Tourisme, Foyer Rural, Groupe Histoire et Asso des Commerçants.

Questions et remarques :

- *Qui contrôle les modifications du patrimoine dans une AVAP ? La Commune, La DRAC, les ABF ?*
- *Il faut se renseigner pour informer la population des avantages et contraintes liés à la mise en place d'une AVAP : demander à la municipalité de Verdun qui en train d'en créer une (Florent va contacter A. Corbineau à la Mairie de Verdun)*
- *A qui envoyer ce courrier ? Proposition de l'envoyer aux présidents de la région, du CG, de la DRAC mais aussi à la personne en charge du patrimoine de la DRAC (Mr Belon), à Mme Volto, aux membres de la commission culture et patrimoine de la région (Mr Perez), à Mme Brou Poirié, (ABF) et à Mr Cujives président du Pays Tolosan et membre de la commission politique urbaine à la Région MP.*

Comment proposer une meilleure sécurisation accès piétons vers le collège

Constats réalisés par une maman d'élève, adhérente de CGLV, avec photos à l'appui :

- Rue de Belfort : trottoir et piste cyclable en très mauvais état + très faible éclairage ; danger dû à la forte circulation automobile aux heures d'entrées/sorties du collège
- Rue de l'abattoir : pas de trottoir dans cette rue à double sens + poubelle empêchant la circulation sur le trottoir à proximité de la Rue du 22 septembre (D2), à l'endroit où tournent les bus du collège
- Pas de transport pour rejoindre le quartier de l'Intermarché (car à <1km à vol d'oiseau) => projet de passerelle piétons + cycles à relancer
- Rue du 11 novembre/carrefour Rue du 22 septembre (D2) et Allées Sébastopol : absence de trottoir et de passage piéton suite à la réfection de la voirie.

Propositions et remarques :

- *Pour la piste cyclable : Mme Volto, dans le cadre de ses attributions, a proposé au printemps de créer des pistes cyclables ; son vœu se portait sur la liaison ondes grenade + rue de république. Or, renseignements pris à la CCSG, le choix s'est porté sur la liaison ondes/lycée Agricole ←→ Grenade pour des questions budgétaires.*
- *Il faut associer les délégué(e)s de parents d'élèves du Collège et les collégien(e)s :*
 - *Il y a-t-il des demandes antérieures ? Faire remonter ces demandes d'aménagement lors d'un*

conseil du collège pour les faire figurer dans un PV.

- *S'appuyer sur les délégués de parents d'élèves pour effectuer un sondage auprès des parents et des enfants: en effet, un grand nombre d'utilisateurs mécontents, notamment les enfants, ont davantage de poids qu'une association isolée. A savoir que la municipalité souhaite réintroduire un conseil jeune (du CM1 à la 5ème)*
- *Tout courrier ou demande à venir doit insister sur les faits observés (photos, vécus) et les risques si rien n'est fait. Les propositions/solutions seront alors remises et discutées lors d'une réunion.*
- *Essayer de savoir qui est à la charge de ces voiries: commune, CCSSG ou département?*

Evénements de la rentrée

- Forum des assos le 6 septembre: le constat fait, à l'issue de cette matinée, est que CGLV est une association mieux connue et notamment grâce au Carapattes.



- Grelin Grenade (12 au 14/09) - CGLV participe via:
 - deux trajets en vélo (départ à 18h30 – plans des trajets sur le site du foyer rural et de CGLV) pour rejoindre la halle où aura lieu l'inauguration du festival (sécurité par les « pignons voyageurs »): **info à relayer autour de vous!**
 - stand dimanche avec une CARAFRESQUE entre 14h00 et 18h00 pour dessiner sur le thème de la mobilité: **merci de venir aider à la tenue du stand, même très peu de temps!**
- Salon de la mobilité: invitation par JP Delmas qui est responsable de la mobilité à la CCSSG. Rdv à 14h00 à la salle des Fêtes de Castelnau d'Estretfonds le 17/09 pour ceux qui sont intéressés.

Cet événement prend place au lieu de la « fête de la mobilité » dans la rue de l'Egalité qui n'a pu avoir lieu cette année faute d'avoir une date consensuelle. Le débat s'est ouvert sur la pertinence de toujours rechercher un moyen de satisfaire le plus grand nombre.

Quoi qu'il en soit, un événement requiert un minimum d'organisation et donc de temps pour se mettre en place, il faudra sans doute repenser l'idée de ce type de fête pour 2015 et s'y préparer en conséquence.

- Journée CERTU le 2/10 à Toulouse: Aménagements des centres villes. Notamment une intervention de la municipalité de Bagnères de Bigorre qui a hiérarchisé son centre ancien: Zone 30 → Zone de Rencontre → Zone piétonne. (Florent est inscrit, K. Buret devrait l'accompagner pour l'association des commerçants).

Questions diverses:

Les photos réalisées sur le thème du petit patrimoine et sélectionnées fin juin vont faire l'objet d'un jeu de chasse aux trésors et/ou de nouvelles énigmes Geocaching.

Attention: vérifier qu'il n'y a pas de redondance avec l'Office du Tourisme.